

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 19/06/2025 - 08:24

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Identification de l'organisme qui passe le marché : M Gérard SPINELLI, Maire, Ville de Beausoleil, 27 boulevard de la république, 06240 Beausoleil

Objet du marché : Le présent accord cadre a pour objet les prestations suivantes :

- l'écriture et la formation des enfants au processus de création de 1 à 4 courts métrages d'une durée comprise entre 4 et 12 minutes impliquant l'apprentissage des techniques audiovisuelles (cadrage, montage, prise de son, lumière)
- la production et la réalisation de films courts-métrages ou tous types de films éducatifs professionnels à destination des élèves ou enfants mineurs de tous âges inscrits dans les établissements scolaires, au collège ou habitants de la ville de Beausoleil.

La réalisation de films courts-métrages en milieu scolaire est une activité multidimensionnelle qui permet aux élèves de développer des compétences variées tout en s'ouvrant à des formes d'expressions artistiques et à des réflexions sociales et culturelles.

Durée du marché : Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification.

La durée de l'accord-cadre est fixée à 1 année ferme. Toutefois, il pourra être renouvelé expressément 3 fois (pour une période d'une année) sans que la durée totale de celui-ci ne puisse excéder 4 années.

Nombre et consistance des lots : L'accord-cadre n'est pas alloti.

Procédure de passation : La présente consultation est organisée sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° et R.2123-4 à R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

La procédure est passée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande conformément aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code la Commande Publique.

Modalités d'attribution : Les candidats sont tenus de maintenir leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Critères de sélection : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article R.2152-7 du Code de la Commande Publique au moyen des critères suivants auxquels sont affectés des coefficients de pondération :

- 40% pour le prix indiqué au DQE, au vu des prix du BPU.
- 60% pour la valeur technique de l'offre qui sera appréciée au vu du mémoire technique (à l'aide des sous-critères énumérés au RC).

Date limite : 04/07/2025 à 12h00

Renseignements divers : La possibilité de négocier est prévue par le Pouvoir Adjudicateur.

Le montant annuel de dépenses de l'accord cadre a été fixé comme suit :

Montant minimum annuel : SANS

Montant maximum annuel : 10 000 euro(s) HT

Adresse Internet : www.marches-securises.fr

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 19/06/2025

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **4212514**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Marchés Online Publication intégrale

Département : 06 - Alpes Maritimes

Rappel 1: 83 - Var

Rappel 2: 13 - Bouches du Rhône

Rappel 3: 04 - Alpes de Haute Provence

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

-

Adresse d'expédition :

-